

Première filière agricole en valeur du département, la viticulture de Dordogne rassemble 12 000 hectares de vignes, soit 4 % de la surface agricole départementale et 1,5 % du foncier viticole national. Les 1 300 déclarants de récolte, dont un quart adhèrent à une cave coopérative, produisent en moyenne quelque 555 000 hl de vins par an. Une production majoritairement orientée vers le rouge, conditionnée en vrac et destinée au négoce.

À l'image du foncier et de la production, la commercialisation, majoritairement portée par l'appellation générique Bergerac rouge, ne cesse de se replier tant à l'export que sur le marché intérieur.

1- Le foncier viticole

En 2016, la Dordogne regroupe **12 100 ha de vigne**, soit 1,5 % du potentiel national. En Dordogne, le foncier viticole se concentre essentiellement dans le Bergeracois.

90 % des surfaces bénéficient d'une Appellation d'Origine Protégée. Les AOP Bergerac rouge, Bergerac sec, Bergerac rosé, Côtes de Bergerac rouges et Côtes de Bergerac moelleux sont des vins qui peuvent être produits sur l'ensemble de la zone d'appellation départementale. À l'opposé, les appellations Pécharmant, Rosette, Monbazillac, Saussignac, Montravel, Haut-Montravel et Côtes de Montravel sont des vins issus de terroirs géographiques bien délimités qui répondent à des conditions d'élaboration précises.

Les cépages « noirs » occupent plus de la moitié des surfaces (55 %). Le Merlot s'étend sur 4 000 ha. Avec 3 600 ha, le Sémillon arrive en tête côté blanc.

Les surfaces viticoles conduites en mode biologique représentent 12 % du foncier viticole.

Surface et prix du foncier viticole se replient

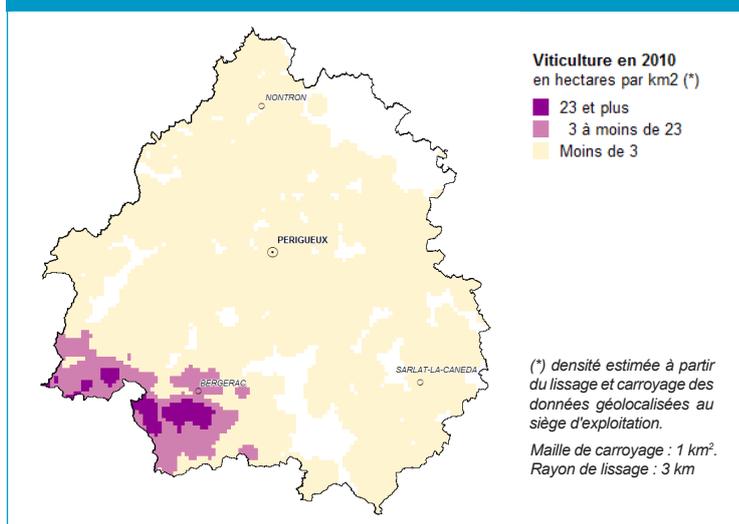
Le recul des surfaces viticoles noté entre 2000 et 2010 se poursuit à un rythme toujours deux fois plus élevé que dans le reste de l'hexagone.

La chute marquée du prix du foncier viticole, entre 2000 et 2010 (-19 %) fait place depuis à une relative stabilité. Ce résultat d'ensemble masque des évolutions contrastées : le vignoble de Monbazillac retrouve des couleurs en 2016, celui de Bergerac est à la peine.

Pour en savoir plus

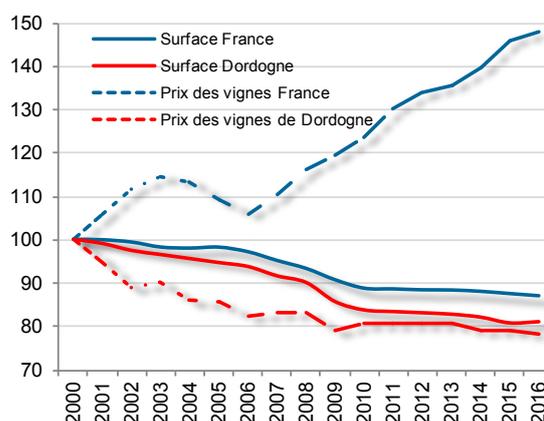
- Agreste - Données en ligne / Disar - Rubrique Sources plurithématiques
- Agreste Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes - Analyses & Résultats n° 19 juillet 2016 - Dordogne : Panorama 2015
- Agreste Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes - Analyses & Résultats n° 44 juillet 2017 - En Nouvelle-Aquitaine, en 2016, les prix des vignes à appellation ou à eau-de-vie poursuivent leur croissance

Le foncier viticole, en Dordogne, au Recensement Agricole de 2010



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Évolution du foncier viticole et du prix des vignes entre 2000 et 2016, base 100 en 2000



Source : Agreste - SAA et Safer-SSP-Terres d'Europe-Scafr

2- Exploitations et main-d'œuvre

En 2016, on recense **1 300 déclarants de récolte** en Dordogne, contre plus du double en 2009.

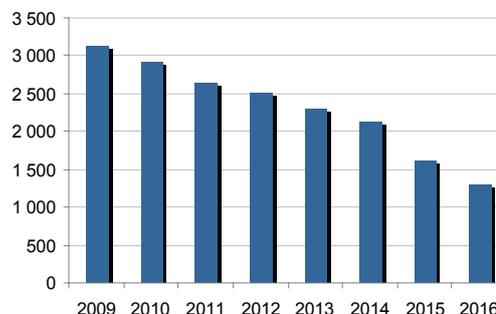
Parmi l'ensemble des détenteurs de vigne, un tiers concentre 95 % de la valeur de production viticole départementale. La tendance à l'agrandissement se renforce. La surface moyenne s'établit à 14 ha, contre 10 ha dix ans auparavant. Sur la période, le nombre d'exploitations de plus de 50 ha s'accroît de 20 %. L'effectif de celles comprises entre 20 et 50 ha demeure stable. Quant aux exploitations de moins de 20 ha, leur population se replie de plus d'un tiers.

Corollaire, les formes sociétaires se développent. Pesant pour le tiers des effectifs, elles valorisent les trois quarts du potentiel économique de la viticulture périgourdine. Un engouement principalement porté par le recours aux EARL.

L'emploi familial n'est plus majoritaire. Âgés de 53 ans en moyenne, les chefs d'exploitation assurent plus de 90 % de la main-d'œuvre familiale. Les jeunes chefs (moins de 40 ans) sont peu présents, ils ne représentent que 16 % de l'effectif.

L'emploi extérieur fournit plus de la moitié (55 %) de la main-d'œuvre totale. En 2015, le tiers des exploitants y recourent. Les 3 500 salariés (saisonniers et permanents) représentent 850 Équivalents-temps-plein annuels.

Nombre de déclarants de récolte entre 2009 et 2016



Source : DGDDI

Pour en savoir plus

- Agreste Aquitaine–Limousin–Poitou-Charentes - Chiffres & Données n° 1 mars 2016 - L'emploi salarié dans les exploitations agricoles, les entreprises de travaux agricoles, forestiers et du paysage
- Agreste Aquitaine RA2010 - Analyses & Résultats n° 9 décembre 2011 - La viticulture spécialisée périgourdine 2000-2010 : l'émergence d'une viticulture sociétaire

3 - Production viticole et vinification

Évolution de la production entre 2009 et 2016, en hectolitres

Produit	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
AOP , hors vins pour eaux de vie	558 939	538 500	532 189	491 793	358 431	476 065	466 807	529 649
AOP de vins aptes à la production d'eaux de vie	1 511	1 540	1 136	1 100	2 142	1 986	1 569	1 547
Vins à Indication Géographique Protégée	10 293	7 063	15 321	11 063	7 804	14 863	16 391	32 013
AOP/IGP non classée non commercialisée en vin	7 790	8 923	7 919	15 586	7 158	10 882	12 287	24 597
Vins sans Indication Géographique	27 393	60 261	26 792	21 474	14 269	20 625	21 560	49 030
TOTAL VINS	605 926	616 287	583 357	541 016	389 804	524 421	518 614	636 836

Unités : ha, %
Source : Douanes

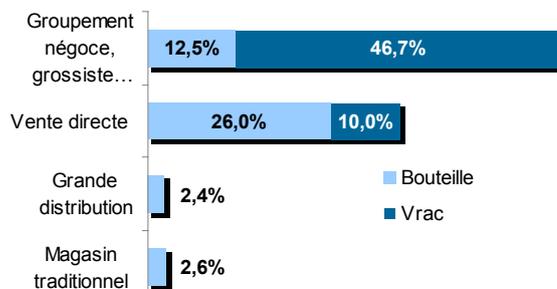
Orientée aux deux tiers vers le « rouge », la production s'est fortement repliée entre 2009 et 2015. Cette baisse affecte plus particulièrement les appellations AOP (-18 %), une chute plus marquée en rouge (-21 %) qu'en blanc (-8 %). En 2016, la récolte globale retrouve les niveaux de 2009/2010, portée par les vins IGP et VSIG.

Les viticulteurs de Dordogne privilégient le chai particulier, le vrac et le négoce.

Avec près de 200 000 hl, en moyenne, la coopération (5 caves coopératives) représente depuis 2010 près du tiers de la production départementale. Cette part relative se vérifie dans la plupart des appellations, hormis en Montravel (9 %).

Concernant les producteurs en chais particuliers, rassemblant 75 % des déclarants de récolte, négoce et grossistes demeurent la destination principale de la vendange. Le vrac domine, une situation plus marquée chez les vinificateurs installés en appellations génériques (Bergerac). La commercialisation en circuits courts se concentre sur la vente directe. Le recours à un seul intermédiaire se partage à parts égales entre grande distribution et magasins traditionnels.

Destination de la vendange en chais particuliers



Source : Recensement agricole 2010

Pour en savoir plus

- Les données de récolte : <http://www.douane.gouv.fr/datadouane/t-declaration-de-recolte>

4 - Poids de la filière dans l'agriculture de Dordogne (optique Production)

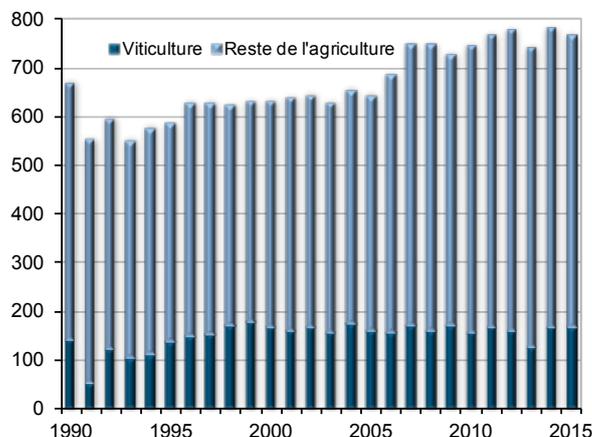
La viticulture, première filière en valeur du département

En 2016, avec 174 millions d'euros, la viticulture de Dordogne représente 7 % de la valeur de production viticole de l'ex-Aquitaine, 5 % de celle de la Nouvelle-Aquitaine et 1,4 % du résultat national.

La viticulture concentre 22 % de la valeur agricole départementale hors subventions. Une part relative qui fluctue sur le long terme, oscillant de 9 % en 1991 (année du grand gel), 30 % en 1999 (envolée des prix) pour ne cesser de décroître depuis.

Entre 2000 et 2016, la valeur viticole demeure quasiment stable en Dordogne, alors qu'elle progresse dans le reste de l'ex-Aquitaine (+20 %). Sur le court terme, la hausse des cours, entre 2010 et 2014, amortit le repli des volumes (baisse des surfaces, des rendements et petite récolte 2013). Cette progression des prix traduit plus la faiblesse des disponibilités qu'un réel dynamisme de la demande. Depuis 2015, la hausse des volumes est gommée par un repli des prix. Le phénomène pourrait s'aggraver sur la campagne 2016-2017, compte tenu du niveau de la récolte 2016.

Évolution de la valeur de production, en Dordogne, entre 1990 et 2015, en millions d'euros courants



Source : Agreste - Comptes de l'agriculture

Pour en savoir plus

- Les comptes régionaux sont disponibles sous l'espace Agreste - Données en ligne / Disar - Rubrique Economie Agricole

5 - La première mise en marché

Au cours de la campagne 2015-2016 (août 2015 à juillet 2016), les quantités de vins sorties des chais des récoltants et des négociants vinificateurs de Dordogne s'établissent à 432 000 hl. Il s'agit du niveau le plus bas enregistré au cours des dix dernières années.

En repli depuis 2013, la baisse est majoritairement portée par les ventes en vrac. Ces dernières représentent moins de la moitié des sorties de chais. Une part qui ne cesse de se réduire au cours des dernières années.

Les pertes de marché, faute de disponibilités suffisantes, ont grevé les niveaux de stocks. Avec de plus une excellente récolte 2016, le disponible (stocks+récolte) dépasse le million d'hl en début de campagne 2016-2017.

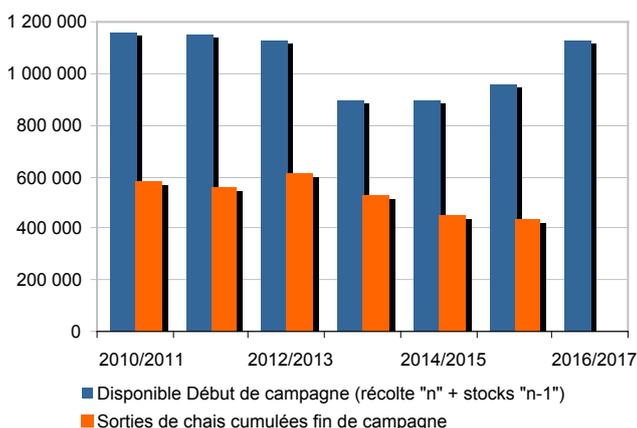
Les cours des contrats vrac (44 % de la première mise en marché), après s'être redressés en 2013 et 2014, permettant en partie de compenser la baisse des volumes, repartent à la baisse. Cette situation affecte particulièrement les « Bergerac rouge », légèrement supérieurs à 900 € / tonneau*, le niveau atteint vient accentuer la baisse des volumes enregistrés.

* Un tonneau est une unité de mesure qui correspond à 900 litres, soit 4 barriques de 225 litres ou 100 caisses de 12 bouteilles.

Pour en savoir plus

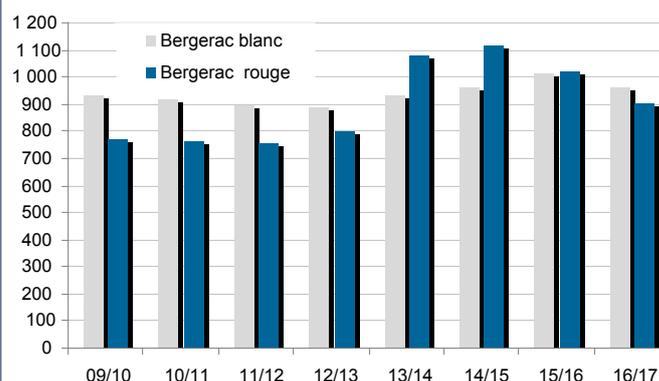
- <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Notes-de-conjoncture>

Évolution des sorties de chais et du disponible en hectolitres, entre 2010 et 2016



Source : DGDDI - recalcul SRISET

Évolution du cours des contrats « vrac » entre 2009 et 2016, en euros pour un tonneau de 900 litres



Source : CIVRB

6 - La commercialisation

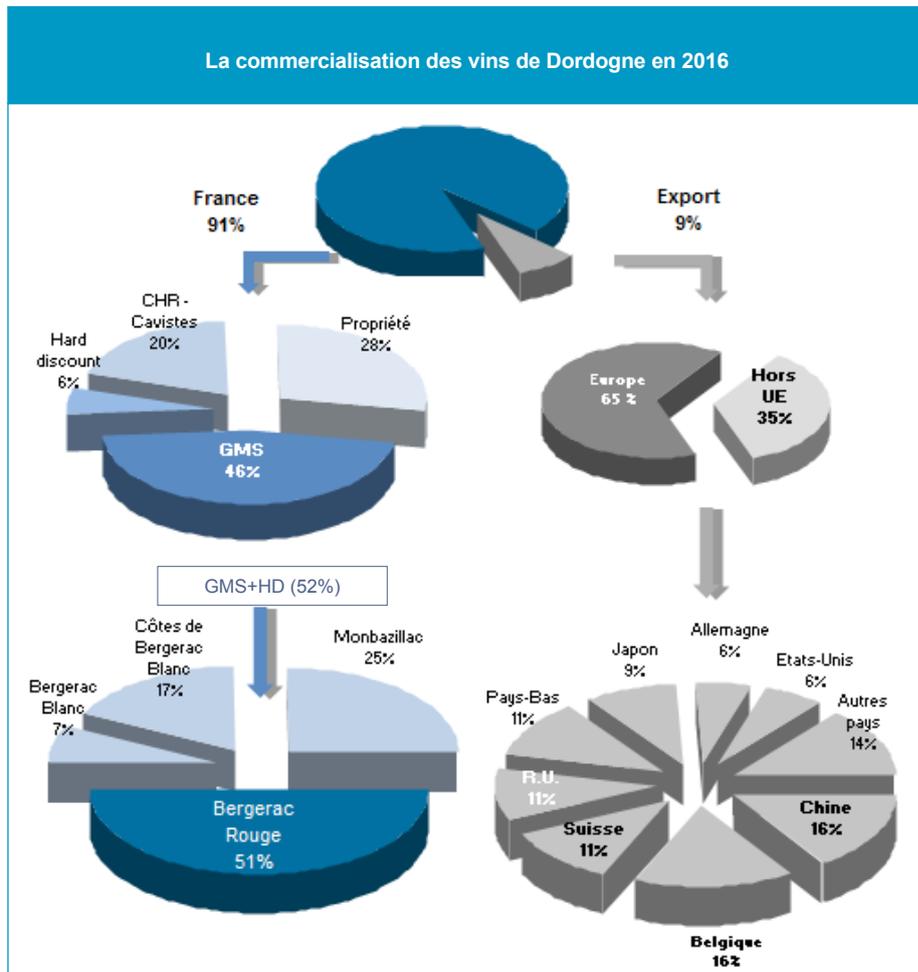
La commercialisation des vins de Dordogne s'oriente presque exclusivement à destination du marché français.

- Sur le marché intérieur, la Grande et Moyenne Distribution et le Hard Discount tiennent une place prépondérante.

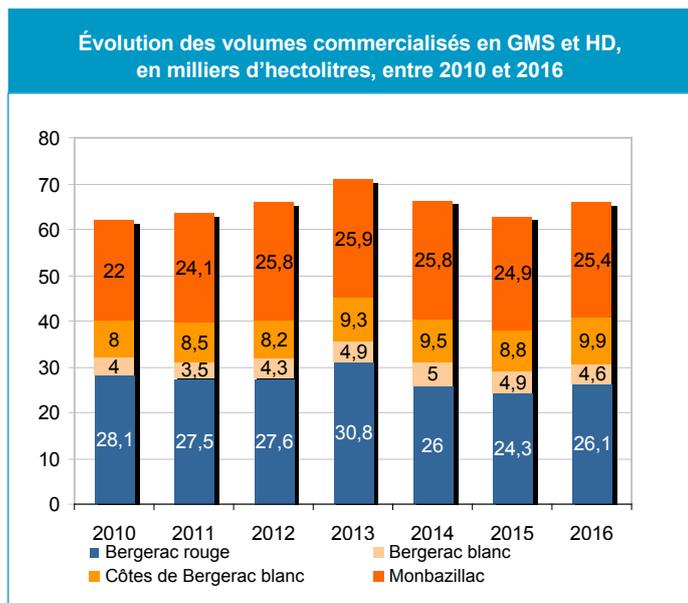
En volume, après avoir progressé entre 2010 et 2013, les ventes reculent. Elles ne dépassent pas les 125 000 hl en 2016. Un repli à mettre uniquement au passif du Bergerac rouge, fortement impacté par les manques de disponibilités. Bergerac blanc maintient sa position. Côtes de Bergerac et Monbazillac progressent. Côté valeur, la baisse est moins marquée. Le renchérissement des prix sur la période explique ce résultat.

- L'export pèse très peu. Sa part en volume ne cesse de se restreindre passant de 14 % en 2010 à 9 % en 2016. Les blancs sont très présents (en moyenne 60 % des volumes exportés).

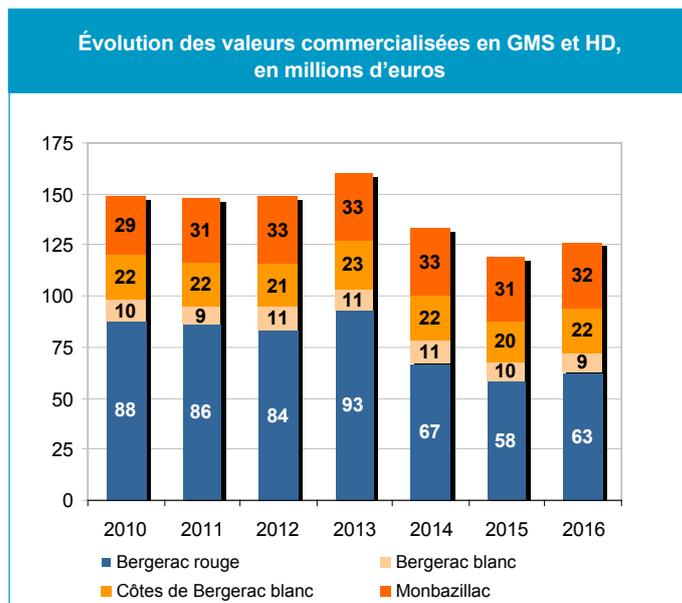
Jusqu'en 2015, l'Europe concentrait traditionnellement 75 % des volumes et de la valeur exportés. Belgique, Royaume-Uni et Pays-Bas formaient les principales destinations. En 2016, à l'image des résultats enregistrés dans d'autres vignobles, la Chine progresse.



Source : FranceAgriMer (panel IRI) et Douanes 2016



Source : FranceAgriMer (Panel IRI)



Source : FranceAgriMer (Panel IRI)

Pour en savoir plus

Les synthèses de FranceAgriMer - mai 2017 - n°44 - Ventes et achats de vins tranquilles - Bilan 2016 FranceAgriMer - Vin - Commerce extérieur (15 décembre 2016)

7 - La coopération vinicole en Dordogne

- Côté **amont**, la coopération regroupe 328 vigneron et valorise 30 % des surfaces viticoles départementales. Plus jeunes que leurs confrères en chai particulier (48 ans en moyenne), les chefs fournissent les trois quarts de la main-d'œuvre totale. Pour trois coopérateurs sur quatre, la vigne demeure l'activité agricole principale. L'exploitation individuelle est privilégiée (60 %),
- Côté **aval**, les caves et unions coopératives de Dordogne emploient près de 180 salariés, dont plus des deux tiers de façon permanente. Avec un chiffre d'affaires annuel de 55 millions d'€, par le biais de la mutualisation, elles vinifient, conditionnent et commercialisent le tiers de la production des vins de Bergerac.

Les caves coopératives

- **Cave de Sigoulès**
 - Adhérents : 89
 - Récolte : 50 000 hl
- **Alliance Aquitaine (Bergerac Le Fleix, Carsac et Saint-Vivien)**
 - Adhérents : 140
 - Récolte : 65 000 hl
- **Union de viticulteurs de Port-Sainte-Foy**
 - Adhérents : 32
 - Récolte : 20 000 hl
- **Cave coopérative de Monbazillac**
 - Adhérents : 50
 - Récolte : 25 000 hl
- **Vignerons des coteaux du Céou**
 - Adhérents : 17
 - Récolte : 1 000 hl

Assemblage et conditionnement

- **Unidor**
Unidor regroupe l'embouteillage et la commercialisation des vins des caves d'Alliance Aquitaine, Sigoulès, Monbazillac et Port-Sainte-Foy.
 Unidor dispose d'une société commerciale « Couleurs d'Aquitaine ».
 UNIDOR conditionne en moyenne 18 millions de cols distribués à :
 - 50 % par Couleur d'Aquitaine,
 - 25 % par Producta,
 - 15 % par 8 caveaux de ventes
 - et 10 % par divers négociants.

Organismes de commercialisation

- **Couleurs d'Aquitaine**
 Orientée vers la commercialisation « **Bouteilles** », elle commercialise 10 millions de cols pour un chiffre d'affaires de 23 millions d'euros.
- **Union Bergerac Vins**
 Union de caves coopératives pour la commercialisation en « **vrac** », elle regroupe la cave Alliance Aquitaine, la cave de Sigoulès, la cave de Port-Sainte-Foy et le groupement des viticulteurs indépendants Dordogne-Périgord. Le potentiel de vin se situe à 60 000 hl, pour un C.A. de 3,6 millions d'€.

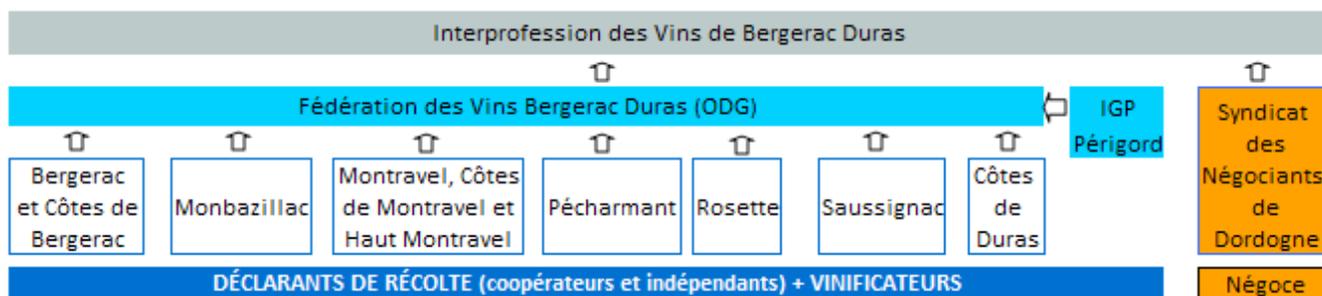
Pour en savoir plus

- Agreste Aquitaine RA2010 - Analyses & Résultats n° 10 janvier 2012 - En dix ans, les coopérateurs viticoles d'Aquitaine ont développé leur modèle gagnant
- Fédération des coopératives viticoles d'Aquitaine : www.fcva.com

8 - L'organisation de la filière



L' **Interprofession des Vins de Bergerac Duras** a été créée par les familles professionnelles des négociants et viticulteurs le 3 novembre 2014, née de la fusion entre le CIVRB (Conseil Interprofessionnel des Vins de la Région de Bergerac de 1953 à 2014) et le CID (Conseil Interprofessionnel des vins de Duras de 1985 à 2014).



Pour en savoir plus

- Interprofession des Vins de Bergerac Duras : www.vins-bergeracduras.fr



Agreste ©AGRESTE 2017

Cette fiche est disponible sur le site internet de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine : www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
 Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
 LE PASTEL - 22, rue des Pénitents Blancs - C.S. 13916 - 87039 LIMOGES Cedex 1
 Tel : 05 55 12 90 00 - Fax : 05 55 12 92 49

Courriel : contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Rédacteur : Jacky BONOTAUX